

*destiné à*  
L'AMICALE PARLEMENTAIRE DE  
SOUTIEN AUX BAHÁ'IS

Les attaques dirigées par le gouvernement iranien contre la plus grande minorité religieuse non-musulmane du pays se sont de nouveau intensifiées ces dernières années.

Ce bulletin trimestriel apporte les informations factuelles sur la situation des persécutions des bahá'ís en Iran.



## Actualité en 2015

Depuis 2005, plus de 800 bahá'ís ont été arrêtés.

**Fév.** 3 bahá'ís ont été attaqués à l'arme blanche à leur domicile à Birjand.

**Avril** 13 bahá'ís ont été arrêtés à Hamadan.

**Avril /Mai** Les autorités ont fermé plus de 35 magasins à Rafsanjan, Kerman, Sari et Hamadan. Ces fermetures ont pour but de faire pression sur les bahá'ís afin qu'ils n'observent pas leurs jours fériés religieux.

**Nov.** 74 bahá'ís sont toujours en prison. Tous incarcérés sur de fausses accusations.

Les sept responsables bahá'ís (photo) – emprisonnés depuis plus de 7 ans

Condamnés à 20 ans de prison. La plus lourde condamnation pour des prisonniers de conscience en Iran.

## Nouvelles vagues d'arrestations

Dans une attaque coordonnée par les autorités iraniennes, le dimanche 15 novembre, 15 bahá'ís ont été arrêtés dans trois villes après que leurs maisons ont été perquisitionnées et fouillées.

Les arrestations ont eu lieu dans les villes de Téhéran, d'Ispahan et de Mashad.

Les noms des bahá'ís arrêtés sont les suivants:

### 6 à Téhéran

M. Sahba Farnoush, Mme Negar Bagheri, Mme Nava Monjazez M. Yavar Haghghat M. Navid Aghdasi, Mme Helia Moshtagh.

### 5 à Ispahan

M. Keyvan Nik-Aien, Mme Parvin Nik-Aien, Mme Yeganeh Agahi, M. Matin Janamian, M. Rohani Arshia.

### 4 à Mashad

Mme Sanaz Eshaghi, Mme Nika Pakzadan, Mme Farzaneh Daneshgari, Mme Nagmeh Zabihian.

## Fermetures de boutique

Dimanche 15 novembre, plus de 5 boutiques ont été fermées par les autorités dans les villes de Ghaem Shahr, Kerman et Rafsanjan. Ces fermetures ont eu lieu le lendemain de la célébration par la communauté bahá'íe des deux plus importants jours saints bahá'ís de l'année - la naissance du Báb (le 13 novembre) et la naissance de Bahá'u'lláh (le 14 novembre). La fermeture des boutiques, un jour saint bahá'í, conduit alors à une réponse punitive par les autorités, qui ont souvent empêché les bahá'ís de rouvrir leurs boutiques. Des boutiques fermées en 2014 ne sont toujours pas autorisées à rouvrir.

Colloque au Sénat  
le jeudi 12  
novembre organisé  
par l'Amicale  
parlementaire de  
soutien aux bahá'ís  
et les Bahá'ís de  
France

Les actes du colloque  
disponibles sur demande.

## Résolution sur l'Iran votée à l'ONU

Jeudi 19 novembre, la troisième commission des Nations unies a envoyé un signal fort à l'Iran, exhortant son gouvernement à respecter ses obligations internationales relatives aux droits de l'homme. Cette résolution est une des rares formes de soutien dont disposent les citoyens iraniens face à un régime qui refuse depuis 35 ans de respecter la législation internationale relative aux droits de

## Soutien des parlementaires européens



Les membres du Parlement européen appellent l'Iran à mettre fin à sa répression économique envers les bahá'ís. Parmi les plus importants de ces soutiens fut celui de Dennis de Jong, coprésident de l'Intergroupe sur la liberté de religion ou de conviction et sur la tolérance religieuse, qui exhorte les « autorités iraniennes à mettre fin à l'oppression économique continue et systématique des membres de la foi bahá'íe en Iran ». « Les bahá'ís sont privés de l'accès à l'enseignement supérieur, sont bannis de toutes formes d'emploi dans le secteur public et n'obtiennent pas de permis de travail pour un large éventail d'entreprises », « Ces politiques reflètent un acharnement évident du gouvernement d'étrangler la vie économique des bahá'ís en Iran, et elles sont inacceptables en vertu du droit international et de la décence humaine universelle ».

*Les bahá'ís de France vous proposent de vous informer régulièrement par voie de ce bulletin d'information sur la situation des persécutions des bahá'ís en Iran. Ce bulletin paraîtra quatre fois par an (novembre, février, mai et septembre). Toutes les informations sont préalablement vérifiées et authentifiées.*



BAHÁ'ÍS de FRANCE

L'Amicale parlementaire de soutien aux bahá'ís a été créée en 2015 à l'initiative de trois parlementaires français. En novembre 2015, elle rassemble 30 parlementaires (Députés et Sénateurs).

Pour tout complément d'information et demande de documents, contactez le Bureau des affaires extérieures des bahá'ís de France ou visitez le site internet [www.bahai.fr](http://www.bahai.fr)